



DOTATION GÉNÉRALE DE FIN DE SAISON RÈGLES D'ATTRIBUTION

- Quatre championnats joués sur la saison donnent lieu à une remise des prix lors de l'assemblée générale de l'AS.
 - Championnat individuel de match-play
 - Ringer Score (compétitions de classement des mercredis et samedis)
 - Race To Grand Parc (compétitions sur les parcours 18 trous)
 - Trophée des Champions (classement général de l'ensemble des compétitions)

(voir sur le site le règlement de chaque championnat)
- Les récompenses sont attribuées, par championnat, dans l'ordre du classement.
- En cas d'absence excusée (par l'envoi d'un pouvoir) à l'assemblée générale, le lot sera conservé et remis ultérieurement. Sans excuse, il sera attribué au joueur ou à la joueuse suivant à la suite du classement.
- Un joueur ou une joueuse ne peut cumuler deux récompenses, en brut et en net, dans un même championnat. C'est la meilleure place, en brut ou en net, qui prime, et le classement est décalé d'une place.
- Si un joueur ou une joueuse est récompensée dans plusieurs championnats différents, il ou elle reçoit le lot attribué à sa meilleure place et la valeur de ses autres lots est diminuée et reportée à la suite du classement